

NOTES du GROUPE DE TRAVAIL CARTE SCOLAIRE mardi 17 janvier 2017

Présents : administration (DASEN –A, SG, IEN des circonscriptions), FSU (3), UNSA (2), FO (1).

Dasen-adjoint : la carte scolaire de rentrée 2017 a été élaborée en suivant trois axes :

- Le suivi de la démographie du département
- La volonté d'augmenter la capacité en formation continue
- L'inclusion

Prévisions : 48,25 retraits envisagés

- 7 postes à Gérardmer
- 6 postes à Golbey
- 5 postes à Neufchâteau
- 4 postes à Remiremont
- 9 postes à Bruyères
- 2,5 postes à Epinal
- 9 postes à Saint-Dié
- 5 postes à Vittel
- 1 ULIS

Implantations : 15,5

- 0 poste à Gérardmer
- 4,5 postes à Golbey
- 0 poste à Neufchâteau
- 0,5 poste à Remiremont
- 1 poste à Bruyères
- 2 postes à Epinal
- 1 poste à Saint-Dié
- 2 postes à Vittel
- 4 ASH
- 0,5 IEN-adjoint

Dans les implantations, il faut compter 2 TPS et 4 PDMQDC, 1,5 poste EANA (allophones)

Fusions : 5 fusions en attente de délibération du conseil municipal.

L'administration a précisé qu'à la rentrée 2017, il n'y aura plus qu'un seul statut de remplaçant (ZIL=BZ=BFC= quelle appellation ?) La FSU demandera des précisions au CTSD du 26 janvier 2017.

La FSU, s'appuyant sur les informations transmises par les collègues, a demandé des ouvertures de classes. De plus, la FSU a revendiqué l'ouverture de postes de maîtres spécialisés afin de compléter les réseaux d'aide.

La FSU exige de surseoir aux fermetures dans les communes dans lesquelles l'école publique est en concurrence avec l'école privée.

Toutes les écoles concernées par des mesures de carte scolaire ont été contactées par le SNUipp-FSU. Vous pouvez toujours nous contacter au 03.29.35.40.98.

Attention : ces situations peuvent évoluer, la décision définitive étant prise au CTSD du 26 janvier 2017 à 14 h.